

**PROCOLE D'ACTIVITÉ
À COMPTER DU 18/01/2021**
*CHS jeudi 21 janvier 2021 à 10h15
CA n°3 du 9 février 2021
avec modifications protocole national de février-mars*

Application du protocole sanitaire actualisé le 24 février 2021
Principe : accueil de tous les élèves à tous les niveaux et sur tout le temps scolaire.

Sanitaires :

Salles 12-13 : couloir

Salles 14-15 : sanitaires près de la salle 16

Salle 17, HAS : préau A

Salles Modulaires, salles 12, T1, T2, T3, préau cour B,

CDI : préau restauration

22-23-24-25-26-27 : près escalier B

20-21-40-41-42-43-44-45 : près escalier A

Accès aux salles :

Cour B : 12-T1-T2-T3-28-29-30-Modulaires

Cour A : salle 12-13-14-16-17

Escalier A (près de la salle d'étude) : 20-21-22-24-42-43

Escalier B (cour B) : 23-26-27-31-32

Escalier C (hall d'administration) : 33-34-37-38-40-44-45

Positionnement des AED pour aider aux mouvements et à l'installation dans les salles

RDC et Palier

Protocole :

Lavage des mains : à l'entrée au collège (8h10, 9h05, aux récréations, après les passages aux toilettes, avant et après la restauration, à chaque entrée de salle)
La limitation du brassage entre groupes d'élèves, classes est recherchée dans la mesure du possible.

Les arrivées et départs sont échelonnés.

Les élèves entrent en classe. Ils gardent la même place attribuée par l'enseignant ou l'AED.

Lavage des mains avec la solution hydroalcoolique distribué par le seul enseignant ou avec le distributeur apposé au mur de la salle.

Lors des mouvements, les enseignants guident les élèves vers les escaliers avec l'aide des AED.

Le professeur suivant nettoie le clavier de l'ordinateur.

PROTOCOLE D'ACTIVITÉ À COMPTEUR DU 24 FÉVRIER 2021

Masques :

- Masque aux normes AFNOR SPEC S76 001 obligatoire (anciennement nommés masques grand public de catégorie 1).
- *Les autres masques ne sont plus considérés comme assez protecteurs.*
- Pour les collégiens, le masque est obligatoire AFNOR SPEC S76 001 dans les espaces clos et extérieurs sauf lors du repas et lors de la pratique sportive sous condition. Le masque est porté jusqu'à l'arrivée à table. Il est remis après le repas.
- Le médecin référent détermine les conditions de port du masque pour les élèves présentant des pathologies.
- Le port du masque aux normes AFNOR SPEC S76 001 est obligatoire pour les personnels en présence d'élèves, de leurs responsables légaux, des collègues, sauf lors du repas.
- Lors des déplacements, le masque est obligatoire.
- Lorsque le masque n'est pas utilisé il est rangé, non roulé, dans une pochette individuelle.

Salles :

Aérées avant le début du cours, par l'enseignant, pendant les récréations et le nettoyage des locaux.

1 salle par classe, avec accès aux salles spécialisées (LV2 All, Chinois, LCA Latin, Arts plastiques, Éducation Musicale, ERE, HAS, Sciences Physiques, SVT, Technologie, CDI)

Cours :

Ceux de l'emploi du temps habituel. Échelonnement des entrées et des sorties

Récréations : selon EDT

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est permise (dépliants, livres, crayons, journaux, ballons)

Élèves

Les élèves rentrent en classe.

Port du masque AFNOR SPEC S76 001 obligatoire dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs, sauf lors du repas.

Ils gardent la même place.

Ils se lavent les mains, avec l'aide des professeurs, AED/AESH avec la solution hydroalcoolique en salle, qui est donnée aux élèves par l'adulte uniquement.

Report des retenues hors temps scolaire du mardi 17h-18h en semaine.

Personnels : port du masque obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de tout adulte dans les espaces clos et extérieurs, sauf lors du repas

- Masque aux normes AFNOR SPEC S76 001 obligatoire (anciennement masques grand public de catégorie 1).
- *Les autres masques ne sont plus considérés comme assez protecteurs.*

Casiers : utilisés

EPS :

1 masque pour le cours d'EPS avec changement de masque après le cours

Gourde étiquetée avec le nom et le prénom de l'élève.

PROTOCOLE D'ACTIVITÉ À COMPTEUR DU 24 FÉVRIER 2021

Usage de matériel sportif partagé par les élèves d'une même classe ou d'un groupe est possible (ballons, raquettes, volants etc.... Désinfection régulière du matériel. Pas d'activités physique en intérieur. Cours en extérieur ou théorique en salle, en cas d'intempéries.

Restauration scolaire :

Début de la restauration à **11h30**.

Masque jusqu'à l'installation à la table et après le repas.

Lavage des mains /gel avant et après le passage à la restauration

Passage au self par niveau et par classe selon la liste établie par groupe.

Les élèves prennent les plateaux et les rapportent après le repas sur la chaîne de tri.

Couverts, verre et pain distribués individuellement.

Familles : prévoir 3 masques

- 2 masques par jour avec 2 sacs pour les ranger (1 pour le masque du matin et 1 pour le masque de l'après-midi). Les masques doivent être rangés non roulés dans les sacs.

- Plus 1 masque pour le cours d'EPS

Des masques sont fournis en cas de difficulté aux élèves (Éducation Nationale).

-Fournir des mouchoirs en papier aux enfants. Rappeler que les mouchoirs utilisés sont jetés dans les poubelles avec sac.

- **les masques usagés se jettent dans les poubelles avec sac.**

Vérifier si votre enfant a de la température avant de partir ou en cas de signes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. La température doit être inférieure à 38.

Les élèves ayant été testés positifs au SARS-COV 2 ou dont un membre du foyer a été testé positif ne doivent pas se rendre au collège. Les responsables préviennent la direction de l'établissement, en précisant si un variant (britannique, sud-africain ou brésilien...) du virus a été détecté.

Attendre le résultat du test avant de renvoyer l'élève au collège.

Pour les cas confirmés, l'isolement est porté à 10 jours avec test de sortie d'isolement. Après retour du cas confirmé, pas d'EPS pendant 7 jours et disposition particulière pour la restauration.

Ne pas envoyer un enfant malade. Vous devrez le rechercher.

Les personnels suivent les mêmes préconisations.

Contact : Infirmière : 02 51 47 86 10

Salle pour isoler une personne présentant les signes du Covid-19 avant retour dans la famille : infirmerie.

Les responsables cherchent l'élève. Consignes de consultation du médecin traitant.

En cas de cas positif, information des conseillers techniques médecins et infirmiers qui se rapprochent des autorités sanitaires.

Nettoyage : passage quotidien. Désinfection des tables, chaises, des poignées de portes et de fenêtres très régulièrement.

Réunions : 6 personnes (sauf conseil de discipline)

La Principale
C. Molinaro